

SCCUQ @

Septembre 2009 - numéro 60

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal - www.unites.uqam.ca/sccuq

DANS CE NUMÉRO

- **MOT DU PRÉSIDENT**
La rentrée universitaire pour les chargées et chargés de cours de l'UQAM Page 1
- Congrès de la FNEEQ Page 2
- Nouvelles de l'AG du 28 avril Page 4
- Nouvelles du CS du 27 mars Page 5
- Nouvelles de l'AG du 19 juin Page 5
- Les 40 ans de l'UQAM en photo Page 6
- À la communauté universitaire Page 8
- Convention collective SÉtuE-UQAM Page 8
- Déclaration commune relativement au projet de loi 38 sur la gouvernance des universités Page 9
- Convention collective SEUQAM-UQAM Page 10
- Le Forum social québécois Page 10
- En bref... Page 11
- Pour nous joindre Page 12

**BIENVENUE
AUX CHARGÉES
ET CHARGÉS
DE COURS!**

Le SCCUQ@ est publié par le
Syndicat des chargées et chargés de cours de
l'Université du Québec à Montréal (SCCUQ)
à l'intention de ses membres
Adresse : C.P. 8888, Succursale Centre-ville,
Montréal, H3C 3P8
Pavillon Hubert-Aquin (A-R540)
Téléphone : 514 987-3495
Télécopieur : 514 987-8475
Courriel : sccuq@uqam.ca
Site internet du SCCUQ :
<http://www.unites.uqam.ca/sccuq>
Responsable à la vice-présidence à
l'information : Bernard Dansereau
Mise en page et infographie : Violaine Gasse

ISSN 1703-2342
ISSN 1703-2350 - Copie électronique
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada

MOT DU PRÉSIDENT

LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE POUR LES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UQAM

La rentrée universitaire représente pour les chargées et chargés de cours une période intense de préparation et de mise en marche de cours. Rappelons-nous que nous assumons collectivement un rôle clé dans la formation universitaire, par notre contribution à la qualité de l'enseignement et de la formation, ainsi qu'au développement de notre communauté universitaire.

La rentrée universitaire, avec son lot de contraintes et d'opportunités, nous rappelle tout à la fois le professionnalisme que nécessite le métier d'enseignant universitaire, ainsi que la précarité d'emploi qui nous affecte comme chargée et chargé de cours. Il est indéniable que des progrès significatifs ont été accomplis en matière de reconnaissance et d'intégration des chargés de cours au fil des ans. Cependant, les enjeux qui prévalaient lors de création du SCCUQ, en 1979, demeurent fondamentalement les mêmes. L'équipe syndicale est engagée dans un effort collectif pour faire en sorte que les chargés de cours obtiennent un traitement juste et équitable en matière de conditions de travail, de rémunération et d'avantages sociaux, tout en améliorant la qualité du lien d'emploi. Nous sommes des professionnels de l'enseignement universitaire dont la contribution et le travail d'enseignement sont essentiels à l'atteinte des objectifs universitaires de l'UQAM.

L'implication du SCCUQ au sein de la communauté universitaire passe également par nos rapports et nos liens avec les syndicats de l'UQAM et d'ailleurs. La dynamique des liens intersyndicaux a su démontrer l'importance des relations dans la nécessaire cohésion du milieu. Ainsi, les échanges intersyndicaux à l'UQAM nous auront permis d'organiser la fête de la communauté uqamienne pour célébrer son 40^e anniversaire, le 10 septembre.

De plus, les relations que nous entretenons, notamment avec les autres syndicats de chargées et chargés de cours au sein de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), ou encore avec les syndicats CSN de la grande région de Montréal, par notre engagement au Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN), font en sorte que nos actions sont résolument solidaires. Il en est de même pour la question de la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur, que le gouvernement du Québec entend modeler à la manière d'une entreprise privée. C'est pourquoi le SCCUQ, avec ses partenaires internes et externes à l'UQAM, entend contribuer et participer aux actions visant à renforcer la gouvernance collégiale. Cette dernière est plus que jamais nécessaire pour la survie et le développement responsable des communautés qui constituent le cœur de l'enseignement supérieur, tant dans les universités que les collèges.

Les personnes chargées de cours ont contribué et contribuent encore à la vitalité de la communauté universitaire. La reconnaissance de cette contribution implique un travail syndical incessant afin d'améliorer nos conditions de travail. Les officières et les officiers du SCCUQ, avec l'appui de la secrétaire, sont au travail pour s'assurer que la vie syndicale, fondée sur la participation des déléguées et délégués au Conseil syndical et des membres en Assemblée générale, puisse pleinement contribuer à la défense et à la promotion de nos intérêts.

GUY DUFRESNE
Président

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUÉBEC (FNEEQ)

C'est du 26 au 29 mai dernier que la FNEEQ a tenu, au Mont Sainte-Anne, son 28^e congrès sous le thème *Une solidarité enseignante en mouvement*.

L'année 2009 marque le 40^e anniversaire de fondation de la FNEEQ. C'est en septembre 1969, réunis au Lac Beauport, que les syndicats de l'éducation affiliés à la CSN fondèrent une fédération dédiée aux enseignantes et aux enseignants. Les enseignants des cégeps, nouvellement créés, sont alors venus se joindre à ceux des écoles privées et du Syndicat des professeurs de l'état du Québec (SPEQ) qui étaient déjà syndiqués à la CSN.

À cette époque, la FNEEQ comptait 4 000 membres alors qu'aujourd'hui, elle représente 25 000 enseignantes et enseignants. Une exposition témoignait de ces quarante années de combats. Il est toutefois un peu malheureux que l'exposition que nous avons préparée pour les 30 ans du SCCUQ n'ait pas été soulignée aux déléguées et délégués.

RETOUR DE SYNDICATS DE LA FAC

Depuis le dernier congrès, la FNEEQ a accueilli cinq syndicats auparavant membres de la Fédération autonome du collégial (FAC). Ce sont le Syndicat du personnel enseignant de Valleyfield, le Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Lionel-Groulx, le Syndicat des professeurs de Dawson, le Syndicat du Centre d'études collégiales de Carleton et tout récemment le Syndicat de l'enseignement du cégep André-Laurendeau.

Ce développement est important puisqu'il marque la fin d'une tentative de syndicalisme indépendant au Québec. En 1988, quatorze syndicats choisissaient de quitter la FNEEQ pour tenter l'aventure du syndicalisme autonome à l'extérieur des cadres d'une fédération syndicale. Ces syndicats croyaient pouvoir devenir le point de ralliement des syndicats d'enseignantes et enseignants de cégeps.

Après une vingtaine d'années d'existence, la preuve a été faite que, bien que pouvant paraître très intéressant en soi, il s'avère difficile pour le syndicalisme indépendant de remplir ses objectifs. C'est la raison pour laquelle d'autres syndicats de la FAC demandent tout simplement sa dissolution. Proposition pas forcément hardie, mais nécessaire.

On ne peut que se réjouir de cette brèche dans le syndicalisme québécois, un des plus divisés dans le monde occidental. On ne peut rester neutre dans ce contexte et devons favoriser les initiatives de regroupement.

ÉLECTIONS

Les membres ont élu, sans opposition, le Comité exécutif de la FNEEQ.

- **Jean Trudelle** à la présidence
- **Marie Blais** à la première vice-présidence
- **Micheline Thibodeau** à la deuxième vice-présidence
- **Caroline Senneville** au secrétariat général

Claire Tremblay fut confirmée à son poste de coordonnatrice du secteur universitaire.

Ce congrès signifiait aussi le dernier de Ronald Cameron, après une longue carrière

comme dirigeant de la Fédération, comme secrétaire général de 2000 à 2004, puis comme président jusqu'au congrès. De nombreux témoignages de remerciement ont parsemé les divers événements du congrès, notamment lors d'un cocktail et du banquet.

L'OMBRE DE LA GRÈVE DU SPUQ

Le règlement de la grève du SPUQ fut souligné lors du congrès. Dans son allocution inaugurale, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a souligné la teneur du règlement du SPUQ. Cette intervention marque bien la place occupée par le SPUQ dans l'histoire de la FNEEQ lorsqu'un premier syndicat d'enseignantes et d'enseignants universitaires rejoignait une centrale syndicale ouvrière. Madame Carbonneau cherchait certainement aussi à galvaniser les professeures et professeurs de cégeps à la veille de la reprise des négociations du secteur public.

Terminons ce bref compte-rendu en parodiant le camarade Cheetah qui aurait dit : « Ce fut un torvis de beau congrès ».

BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information

DÉLÉGATION DU SCCUQ

Raphaël Crevier (science politique)
Bernard Dansereau (histoire)
Danielle Doucet (histoire de l'art)
Zakaria EL-Mrabet (mathématiques)
Louise Gavard (histoire)
Lorraine Interlino (animation et recherche culturelle)
Christiane Malet (éducation)
Yvette Podkhlebnik (sciences de l'environnement)
Abdelhaq Rami (chimie)
Louise Samson (musique)

PERSONNES DÉLÉGUÉES D'OFFICE

Marie Blais (vice-présidente de la FNEEQ), ainsi que **Guy Dufresne** (président du SCCUQ et membre du Bureau fédéral de la FNEEQ)

NOUVELLES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DU 28 AVRIL

Voici un résumé des principales décisions prises lors de l'assemblée générale statutaire.

D'entrée de jeu, le président Guy Dufresne relate les derniers événements survenus à l'UQAM avant d'aborder la question du règlement du renouvellement de la convention collective de travail du SPUQ. Il précise certains éléments, dont l'ouverture d'un espace de discussion avec la direction de l'Université, le maintien des liens intersyndicaux ainsi que de la recherche de l'équité intergroupe préconisée par la direction.

Jocelyn Chamard, vice-président à la convention collective, aborde ensuite le contenu du règlement du SPUQ assisté par Jean-François Tremblay du Comité des agentes et agents de relations de travail.

Langis Madgin, vice-président aux affaires universitaires, explique les dernières décisions de la Commission des études concernant la prolongation du trimestre d'hiver et de la tenue de celui d'été.

TRÉSORERIE

Les membres ont reçu le rapport de la trésorière, Marie Bouvier, ainsi que les résultats réels comparés au budget de l'exercice financier 2008.

Les membres ont aussi reçu le Rapport des vérificateurs financiers, la firme Gosselin et Associés inc., ainsi que celui du Comité de surveillance des finances, formé d'Ivan Constantineau, de Richard Labonté et de Sylvie Poirier.

Les membres ont renouvelé leur confiance dans la firme Gosselin et Associés inc. pour l'année financière 2009.

Les membres ont ensuite transféré 100 000 \$ des actifs non affectés au Fonds de défense professionnel (FDP).

Finalement, les membres ont modifié le budget adopté le 5 décembre 2008, déplaçant la somme de 3 000 \$ de l'item achat d'immobilisation à celui de mobilier et aménagement du lieu social.

ÉLECTIONS

Voici les résultats des élections annuelles.

Comités syndicaux :

- **Guy Dufresne** à la Présidence
- **Jocelyn Chamard** à la Vice-présidence à la convention collective
- **Langis Madgin** à la Vice-présidence aux affaires universitaires
- **Lorraine Interlino** à la Vice-présidence aux relations intersyndicales
- **Bernard Dansereau** à la Vice-présidence à l'information
- **Hélène Belley** au Secrétariat général
- **Marie Bouvier** à la Trésorerie
- **Zakaria EL-Mrabet, Christiane Malet et Louise Samson** au Comité mobilisation-intégration
- **Marie-Claude Audet, Yvette Podkhebnik et Jean-François Tremblay** au Comité des agentes et agents de relations de travail
- **Ivan Constantineau, Richard Labonté et Sylvie Poirier** au Comité de surveillance des finances
- **Eric Duchemin** au Comité de perfectionnement et de mise à jour des connaissances.

Autres comités :

- **Solange Pronovost** au Comité institutionnel du harcèlement psychologique
- **Sylvain Gaudette** au Comité de vérification du double emploi.

BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information

NOUVELLES DU CONSEIL SYNDICAL DU 27 MARS

Voici un résumé des principales décisions prises lors du dernier conseil syndical.

ÉLECTIONS

Voici le résultat des élections :

- **Suzanne Forget** au Comité permanent de révision du règlement des études de 1er cycle (Règlement no 5)
- **Sylvain Lavoie** au Comité permanent de révision du règlement des études de cycle supérieur (Règlement no 8).

GRÈVE DU SPUQ

Une bonne partie de ce conseil syndical est consacrée à la grève des professeures et professeurs de l'UQAM. Après un exposé du Comité exécutif, un échange suit avec les membres de l'assemblée.

HÉLÈNE BELLEY
Secrétaire générale

NOUVELLES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 JUIN 2009

Voici un résumé des principales décisions prises lors de l'assemblée générale.

L'assemblée générale du SCCUQ s'est transformée en assemblée générale des chargées et chargés de cours, convoquée conjointement avec le Secrétariat des instances, afin de procéder à la désignation de membres à trois comités :

ÉLECTIONS

- **Danielle Doucet** à la Commission des études
- **Jean-François Lessard** au Comité de la vie étudiante
- **Jocelyne Martin** à la Commission académique de la formation à distance (CAFAD).

De retour en assemblée générale :

- **Solange Proulx** au Comité institutionnel de prévention du harcèlement psychologique.

CONVENTION COLLECTIVE

Jocelyn Chamard, vice-président à la convention collective, et Jean-François Tremblay, agent de relations de travail, ont relaté les discussions avec l'Université sur le contenu des lettres d'entente no 400 et 401 qui traitent de l'équité intergroupe et des modalités de récupération dans le cadre du redressement financier de l'UQAM, dont la demande de 150 000 \$ annuellement.

Les membres ont adopté la résolution suivante : Que l'Assemblée générale du SCCUQ exige que l'Université respecte son engagement négocié à considérer l'équité intergroupe et donne le man-

dat au Comité exécutif d'organiser toutes les activités requises si aucun règlement ne survient.

AFFAIRES UNIVERSITAIRES

Langis Madgin, vice-président aux affaires universitaires, explique le plan stratégique présenté par la direction de l'Université la semaine précédente.

RETOUR SUR LE CONFLIT UQAM-SPUQ

Le président souligne que tous les membres ont reçu le texte rédigé par le vice-président à l'information. Une discussion s'ensuit.

SOLIDARITÉ

Les membres du SCCUQ ont accordé les dons suivants :

- 500 \$ au Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec (CSN) (Agents de sécurité)
- 500 \$ au STT Four Points Sheraton Centre-Ville
- 500 \$ au STT du Holiday Inn Longueuil
- 500 \$ au STT au Roi du coq rôti
- 1 000 \$ à l'organisme Au bas de l'échelle.

BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information

LES 40 ANS

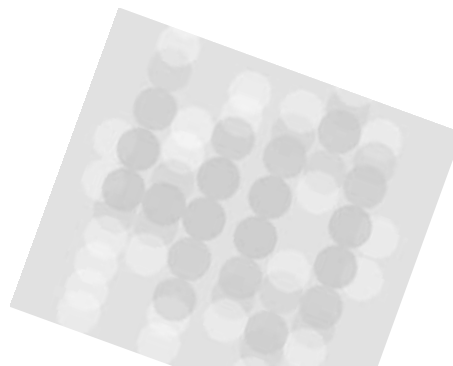


Le recteur, Claude Corbo, accueille les membres de la communauté universitaire



La foule festive...

DE L'UQAM



Les syndicats et les associations étudiantes prennent la parole pour les 40 ans de la communauté uqamienne



EN PHOTOS...

À la communauté universitaire

Le 1^{er} septembre dernier, c'est *Le Devoir* qui nous apprenait, à la Une, que l'UQAM s'apprêtait à offrir au trimestre d'automne 2009 six cours dispensés entièrement en anglais à l'École des sciences de la gestion.

Or la Politique linguistique de l'UQAM (politique no 40) énonce clairement à l'article 6.1 :

« Le français est la langue d'enseignement, à tous les cycles d'études »

Lors de la mise en œuvre de cette Politique, il était convenu que toute modification de cours, dont le fait de donner un cours dans une autre langue que le français, devait préalablement recevoir l'aval de la Commission des études. Or la Commission des études n'a jamais été saisie de cette demande de modification substantielle.

De surcroît, la convention collective UQAM-SCCUQ spécifie à l'article 2.05 :

« La langue de travail de la personne chargée de cours est le français, sous réserve des exigences de l'enseignement d'une autre langue ou littérature »

Aucune entente n'est intervenue entre le SCCUQ et l'UQAM à l'effet d'offrir des cours en anglais.

Le SCCUQ considère que cette décision est inacceptable. Il s'agit d'un non-respect de la Politique linguistique et des procédures institutionnelles.

L'UQAM doit se rappeler ses origines. Au moment de fêter son 40^e anniversaire, l'occasion est belle de réaffirmer son engagement envers ses valeurs tout en s'ouvrant sur le monde.

Le SCCUQ est partie prenante d'un tel engagement et restera vigilant.

Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ)

CONVENTION COLLECTIVE SÉTUÉ-UQAM

Le 4 septembre dernier, l'UQAM et le Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s (SÉtuE) en sont venus à une entente de principe sur le renouvellement des conventions collectives des deux unités d'accréditation du SÉtuE étant échues depuis le 31 mai 2008.

La nouvelle entente, qui assure notamment la parité des salaires et des avantages sociaux avec ce qui est consenti à l'Université de Montréal, sera valable jusqu'au 31 décembre 2013.

BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information





SEUQAM



Déclaration commune relativement au projet de loi 38 sur la gouvernance des universités

- CONSIDÉRANT que le projet de loi 38 reprend pour l'essentiel les articles du projet de loi 107 sur la gouvernance universitaire, déposé le 30 octobre 2008;
- CONSIDÉRANT les réactions de rejet unanimes vis-à-vis du projet de loi 107 par l'ensemble de la communauté universitaire québécoise, notamment les Déclarations de la Table des partenaires universitaires, des syndicats de professeurs, d'enseignants et d'employés d'universités;
- CONSIDÉRANT que les mécanismes de reddition de comptes prévus au projet de loi 38 restent incompatibles avec les missions de service public et de développement de la recherche, de la création et de l'enseignement qui sont le propre des universités;
- CONSIDÉRANT que les modalités de gouvernance envisagées vont bien au-delà de la gestion financière pour s'étendre à toutes les activités, qu'elles soient de nature pédagogique, scientifique ou sociale, contrevenant ainsi à l'autonomie des établissements et à la liberté académique;
- CONSIDÉRANT que la mise en œuvre de ce projet de loi conduit à l'assujettissement des modes d'opération et des structures administratives et académiques à des impératifs de productivité qui vont à l'encontre de la mission des universités;

Nous, syndicats de l'UQAM, rejetons vigoureusement le projet de loi 38 et réaffirmons que:

- la prise de décision dans les universités doit donner la primauté aux FINALITÉS ACADÉMIQUES ET CITOYENNES.
- les méthodes de gestion des universités doivent être fondées sur la collégialité et conformes au caractère spécifique de l'institution universitaire comme SERVICE PUBLIC.
- la gestion des universités doit être exercée par des conseils d'administration composés MAJORITAIREMENT de membres de la communauté universitaire, incluant tous les groupes professionnels et les étudiants.
- les nominations aux conseils d'administration doivent suivre des PROCESSUS OUVERTS ET PARTICIPATIFS.

Le Syndicat des professeurs et professeures de l'UQAM (SPUQ)
Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ)
Le Syndicat des employées et employés de l'UQAM (SEUQAM)
Le Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM (SETUE)

CONVENTION COLLECTIVE SEUQAM-UQAM

Le personnel de soutien de l'UQAM (SEUQAM), a ratifié la dernière offre patronale à 98 %. La nouvelle convention collective s'échelonne jusqu'au 31 mai 2012.

FAITS SAILLANTS DE LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

Au plan monétaire :

- L'application de la politique salariale gouvernementale (PSG) au 1^{er} avril 2010, 2011 et 2012.
- Une augmentation salariale annuelle de 2 % au 1^{er} décembre 2009, 2010 et 2011.
- Le versement d'un montant forfaitaire de 1 % à la signature de la convention .

Au plan normatif :

- L'adoption de diverses dispositions permettant plus de souplesse dans l'organisation du travail.
- La mise en place de projets pilotes concernant, notamment, l'aménagement de l'horaire de travail et le service à la clientèle.
- Le versement de primes de marché pour certaines fonctions exigeant une expertise particulière reconnue comme rare et recherchée sur le marché du travail.

De plus, les parties ont convenu de s'inscrire dorénavant dans un processus de négociation continue et de référer à différents comités paritaires des sujets d'intérêt commun.

BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information

LE FORUM SOCIAL QUÉBÉCOIS

Le Forum social québécois (FSQ) est organisé principalement grâce au soutien des syndicats, de divers organismes de la société civile et de centaines de citoyennes et citoyens bénévoles. Il aura lieu cette année au Cégep du Vieux-Montréal et à l'UQAM du 8 au 12 octobre prochain.

Le FSQ est un événement ouvert à toutes et à tous. Il offre un espace d'échanges, de réflexions et de découvertes, tant au plan social, politique que culturel. Les diverses activités et les grandes conférences du FSQ s'articulent autour des 9 axes thématiques suivants :

1. Droits humains, droits des peuples, lutte pour l'égalité et pour la diversité;
2. Démocratie, pouvoir, participation citoyenne et rôle de l'État : repenser le politique;

3. Luttres et mobilisations sociales au Québec : monde du travail et luttres syndicales, actions communautaires, mouvements sociaux, économie sociale;
4. Crise du capitalisme : repenser les modèles de développement;
5. Lutte contre la marchandisation du bien commun, des services publics et la privatisation du savoir, de l'éducation et de la santé;
6. Environnement, santé et écologie;
7. Arts, culture, démocratisation de l'information et des moyens de communication;
8. Solidarité internationale, pacifisme, lutte contre l'impérialisme et la guerre;
9. Éthique, spiritualité et religions

Pour plus d'informations, pour vous inscrire ou pour programmer une activité, vous pouvez consulter le site du FSQ 2009 à l'adresse suivante : www.forumsocialquebecois.org/fr

LE TOURNANT VERT DU SCCUQ@

Nous vous l'avons maintes fois annoncé, mais cette fois on y est! Au cours du trimestre d'automne, nous donnerons un nouveau style au site Internet du SCCUQ. Nous en profiterons pour vous faire parvenir le SCCUQ@ par courriel sous forme de bulletin d'information. Si vous le désirez, il vous sera toujours possible de consulter vos dernières nouvelles syndicales en version imprimée, puisque nous en ferons parvenir quelques exemplaires dans tous les départements et toutes les facultés.

EN BREF...

BOURSES DE PERFECTIONNEMENT LONG POUR L'ANNÉE 2009-2010

Voici la liste des récipiendaires:

6 charges de cours

Sébastien Barthe
Science politique

Mohamed Dahous
Organisation et ressources humaines

Robert Drouin
Théâtre

Jean-François Lessard
Science politique

Raymonde Pilon
Communication sociale et publique

Michèle Salesse
Études littéraires

Michel Sarra-Bournet
Histoire

Anne C. Thibault
Arts visuels et médiatiques

Suzanne Vachon
Arts visuels et médiatiques

3 charges de cours

Anne-Marie Baraby
Linguistique et didactique des langues

Placide Munger
Sexologie

Antoine Ouellette
Musique

PERSONNES CHARGÉES DE COURS ANNUELLES

Voici la liste des personnes chargées de cours annuelles pour la période du 1er septembre 2009 au 31 août 2010:

Anne-Marie Benoit, linguistique et didactique des langues

Bruno Marien, science politique

Michèle Moureau (en remplacement de Christine Faucher), école des arts visuels et médiatiques

Anick Ste-Marie, éducation et formation spécialisées

Hassan Younes, mathématiques



FRANCIS LAGACÉ AU CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Lors de l'assemblée générale du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM), le 3 juin dernier, notre camarade Francis Lagacé a été élu à la 2^e vice-présidence de l'organisation. Il remplace Dominique Daigneault qui avait remplacé René Charest au secrétariat du CCMM.

Francis Lagacé a une longue carrière syndicale derrière lui. Militant au SCCUQ et au SCCUM (Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal) où il a assumé plusieurs responsabilités, dont celle de la présidence durant de nombreuses années, il a aussi rempli de nombreuses fonctions tant au CCMM qu'à la FNEEQ et à la CSN.



NOMINATION AU SERVICE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

En janvier dernier, Josée Dumoulin a été nommée directrice du Service du personnel enseignant en remplacement de Jacques Sztuke. Elle a occupé ce poste de façon intérimaire avant d'être confirmée directrice. Nous lui souhaitons bonne chance!

BERNARD DANSEREAU

Vice-président à l'information

POUR NOUS JOINDRE

ADRESSE POSTALE : C.P. 8888 SUCCURSALE CENTRE-VILLE, MONTRÉAL H3C 3P8

ADRESSE CIVIQUE : 1255 RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL - LOCAL A-R540

ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE : SCCUQ@UQAM.CA

SITE INTERNET : HTTP://WWW.UNITES.UQAM.CA/SCCUQ/

TÉLÉPHONE : 514 987-3495

TÉLÉCOPIEUR : 514 987-8475

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LES HEURES DE BUREAU DU SECRÉTARIAT
DU SCCUQ SONT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 H À 12 H ET DE 13 H À 17 H.
TOUTEFOIS, LE VENDREDI IL VOUS SERA POSSIBLE DE JOINDRE DIRECTEMENT
LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE SYNDICALE À LEUR POSTE TÉLÉPHONIQUE RESPECTIF.

LISTE DES NUMÉROS DE BOÎTES VOCALES ET DE POSTES TÉLÉPHONIQUES

UN NUMÉRO DE POSTE DOIT ÊTRE PRÉCÉDÉ DE 514 987-3000 LORSQUE REJOINT DE L'EXTÉRIEUR

Comité exécutif Guy Dufresne, président Jocelyn Chamard, vice-président à la convention collective Langis Madgin, vice-président aux affaires universitaires Lorraine Interlino, vice-présidente aux relations intersyndicales Bernard Dansereau, vice-président à l'information Hélène Belley, secrétaire générale Marie Bouvier, trésorière	6644# 2794# 6741# 3180# 2793# 6876# 3050#
Comité des agentes et agents de relations de travail Marie-Claude Audet Yvette Podkhlebnik Jean-François Tremblay	2789# 4886# 3536#
Comité mobilisation-intégration Zakaria EL-Mrabet Christiane Malet Louise Samson	5609# 8272# 2791#
Secrétariat Violaine Gasse	3495#

GARDEZ LE CONTACT !

- INFORMEZ NOUS DE TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE OU ÉLECTRONIQUE -

NOM : PRÉNOM :

VOTRE DÉPARTEMENT, FACULTÉ OU ÉCOLE :

NOUVELLE ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE :